

# FLASH INFOS

2023 N° 294

# COURCY

## **Méthaniseur : point d'avancement**

Fin 2021, nous apprenions l'installation d'un méthaniseur sur la commune de Bétheny à une quinzaine de mètres seulement des terrains dédiés au développement du projet Microville 112 sur l'ancienne Base Aérienne.

La mobilisation des élus et des citoyens avec le précieux concours du collectif Agora M112 a permis de faire connaître notre position quant à l'emplacement de cette unité de méthanisation et notre détermination à faire valoir nos droits. Elle a surtout permis de rétablir le contact avec les porteurs de projet et d'avoir des échanges courtois et constructifs.

Après plus d'un an et demi de travail et de discussions, nous pourrions prochainement avoir non seulement la proposition officielle d'un nouvel emplacement situé à plus d'un kilomètre, mais également la concrétisation d'un véritable protocole entre Terrasolis et Microville112 qui permettrait d'envisager le développement du site de manière globale, dans l'intérêt collectif et le respect de chaque partie.

Nous ne manquerons pas de revenir vers vous dès que ces informations seront confirmées.

## **Nids de guêpes et sécurisation de manifestations sur la commune :**



Nous vous informions dans le flash de mai 2023 que nos pompiers volontaires n'étaient plus en mesure d'assurer la destruction des nids de guêpes et de frelons, ni d'accompagner les associations et la mairie dans la sécurisation des diverses manifestations organisées sur la commune puisque la Communauté Urbaine ne trouvait pas d'assurance susceptible de les couvrir.

Nous avons le plaisir de vous informer qu'ils peuvent à nouveau assurer ces services à la population.

Nous vous invitons à passer **systématiquement** par la mairie pour toute demande d'intervention de destruction de nid.

Nous tenons à remercier la Communauté Urbaine pour la prise en compte de nos demandes et nos sapeurs-pompiers volontaires pour leur fort engagement au service des habitants.

**COMMUNAUTE URBAINE DU GRAND REIMS****COMMUNE DE COURCY****MISE A DISPOSITION DU PUBLIC**

Par arrêté CUGR-DUPAA 2021-0014 en date du 02 mai 2021 la Communauté urbaine du Grand Reims a prescrit la modification simplifiée n°03 du Plan Local d'Urbanisme de la commune de COURCY

Par délibération n°BC-2019-60 du 19 septembre 2019, la communauté urbaine du Grand Reims a défini les modalités de mise à disposition du public.

Conformément à l'article L153-47 du code de l'urbanisme, le dossier de modification simplifiée est mis à disposition du public pendant une durée de 32 jours :

**DU LUNDI 04 SEPTEMBRE 2023 à 9H30**

**AU MERCREDI 04 OCTOBRE 2023 à 16H30**

Le projet de modification simplifiée a pour objet de prendre des dispositions réglementaires concernant un certain nombre de problèmes récurrents et de corriger des erreurs matérielles de la zone 1AUS\*.

Les pièces du dossier, la décision de l'autorité environnementale, l'évaluation environnementale, l'avis des personnes publiques associées et un registre à feuillets non mobiles, coté et paraphé par Madame MIRAVETE, vice-présidente de la CUGR seront tenus à la disposition du public en mairie pendant la durée de la mise à disposition du **04 SEPTEMBRE au 04 OCTOBRE 2023** inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie les lundis et vendredis de 9h30 à 12h, mardis et jeudis de 16h30 à 19h, mercredis de 14h à 16h30 et sur le site internet de la Communauté Urbaine du Grand Reims. La mise à disposition sera close le 04 OCTOBRE 2023 à 16 h30.

Le public pourra prendre connaissance du dossier sur support papier et sur un poste informatique à la mairie de COURCY, place de la mairie 51220 COURCY et/ou sur le site : [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr) et y consigner ses observations, propositions et contre-propositions, sur le registre ouvert à cet effet : registre papier et registre dématérialisé sur le site du Grand Reims.

Toute personne pourra sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier de mise à disposition auprès de la Communauté Urbaine du Grand Reims et sur le site [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr).

A l'issue de la mise à disposition, le projet de modification simplifiée N°3 du PLU éventuellement complété pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier et des observations du public, sera approuvé par délibération de la Communauté Urbaine du Grand Reims après avis de la commune et après présentation du bilan de la mise à disposition

L'autorité compétente en charge du PLU auprès de qui des informations peuvent être demandées est la Communauté Urbaine du Grand-Reims. [www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)

**La présidente de la Communauté Urbaine du Grand Reims**

*\* 1AU : une zone 1AU est une zone d'urbanisation future à vocation d'habitat et de commerces ou d'artisanat compatible avec la vocation résidentielle de la zone immédiatement urbanisable. La zone 1AUS comprend les emprises de l'ex BA112. Cette zone d'urbanisation future aura vocation d'activités de sport, de culture et de loisirs.*

**TRANSPORT SCOLAIRE****Ecoles élémentaire et maternelle****Départ de**

Courcy – Verrerie	8h20	vers école de Brimont
Courcy	8h35	vers école de Brimont
Courcy	8h55	vers école maternelle

**Arrivée à**

Courcy – Verrerie	11h55
Courcy	12h10 (de l'école de Brimont)
Courcy	12h20 (de l'école Maternelle)

**Départ de**

Courcy – Verrerie	13h20	vers école de Brimont
Courcy	13h40	vers école de Brimont
Courcy	13h55	vers école maternelle

**Arrivée à**

Courcy – Verrerie	16h55
Courcy	17h10 (de l'école de Brimont)
Courcy	17h20 (de l'école Maternelle)

**Les horaires des écoles**

9h00 – 12h00 et 14h00 – 17h00 Ecole maternelle

8h55 – 11h55 et 13h55 – 16h55 Ecole de Brimont

8h45 – 11h45 et 13h45 – 16h45 Ecole élémentaire

Attention, l'arrivée du bus de 12h20 et le départ de 13h55 pour les enfants de la maternelle se fera au 7 place de la mairie au niveau de l'ancien bureau de poste.

**Collège du Mont d'Hor à Saint-Thierry**

Départ de Courcy -Verrerie 7h30, village 7h35 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Retour à Courcy village 16h44, verrerie 16h47 les lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi.

Retour à Courcy village 12h14, verrerie 12h17 le mercredi

**Agenda**

Rentrée scolaire	4 septembre
Brocante	8 octobre



Lors de la collecte du 12 juin, la participation au don du sang de 39 volontaires. Merci et nous vous donnons d'ors et déjà rendez-vous le 18 décembre.

**Rappel des horaires d'ouverture de la mairie et de l'Agence Postale Communale**

Lundi et vendredi de 9h30 à 12h - Mardi et jeudi de 16h30 à 19h - Mercredi de 14h à 16h30